

## FICHE D'ECART

Fiche n°

1


Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : EPUR

Site inspecté : Gignac-la-Nerthe

Date de l'inspection : 30/08/2019

INSPECTION	<p>Constat de l'Inspecteur :</p> <p>L'exploitant n'a pas informé l'Inspection de l'incendie survenu sur son site le 24/08/2019.</p>
	<p>Ecart aux dispositions de : Article R. 512-69 du Code de l'environnement (indiquer le référentiel réglementaire opposable)</p>

<p>En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement</p> <p>Signature de l'inspecteur</p> 	<p>L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection</p> <p>Représentant de l'exploitant Fonction et Signature</p> <p>Mme Hafida Houari Responsable d'agence <del>particulière</del></p>
---	---

EXPLOITANT	<p>Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)</p> <p>Un rapport d'incident. Lieux où l'incendie est en cours de rédaction.</p> <p>Il vous sera remis dans le délai imparti et conformément aux dispositions de l'article R512-69 du code de l'environnement</p>
------------	---

DREAL	<b>Suites susceptibles d'être données</b>	
	Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
	Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<p>Commentaires : Rapport incident reçu le 9/09/19 - Action corrective saisie faite</p>		
<p>L'inspection le : 5/11/2019</p>		
<p><input checked="" type="checkbox"/> Fiche soldée le : 5/11/2019</p>		